

Une séance ordinaire du conseil municipal de la ville de East Angus a été tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil au 200, rue Saint-Jean Est, le lundi 8 juillet 2024 à 19 h.

Sont présents : Son Honneur la mairesse Lyne Boulanger, Madame la conseillère et Messieurs les conseillers Michel Champigny (à l'exception de la résolution 2024-202), Guillaume Landry, Dany Langlois, Antoni Dumont, Denis Gilbert et Nicole Bernier formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Bruno Poulin, greffier-trésorier est présent.

David Fournier, directeur général est également présent.

#### **2024-183            OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Proposé par la conseillère Nicole Bernier  
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
D'ouvrir la séance du 8 juillet 2024. Il est 19 h.

**ADOPTÉ**

8 personnes présentes dans la salle.

#### **2024-184            ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par le conseiller Michel Champigny  
Appuyé par le conseiller Dany Langlois  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE l'ordre du jour est accepté tel que présenté.

**ADOPTÉ**

#### **Période de questions de l'assistance**

*Aucune question.*

#### **CORRESPONDANCES DU MOIS DE JUIN 2024**

- |   |  |
|---|--|
| 1 | Demande de dos d'âne – Rue Saint-Jacques<br><i>Naomy Rondeau</i> |
| 2 | Tournoi de golf<br><i>Virage Santé mentale</i>                   |

#### **2024-185            CORRESPONDANCES DE JUIN 2024**

Proposé par le conseiller Antoni Dumont  
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE les correspondances du mois de juin 2024 soient reçues.

**ADOPTÉ**

#### **2024-186            ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Proposé par le conseiller Michel Champigny  
Appuyé par le conseiller Dany Langlois  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 juin 2024, ainsi que la séance extraordinaire du 17 juin 2024 soient acceptés tels que présentés, les conseillères et les conseillers ayant reçu copies.

**ADOPTÉ**

**2024-187                    APPROBATION DES COMPTES**

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Guillaume Landry

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE les comptes figurant sur la liste des écritures de déboursés du compte général du mois de juin au montant de 578 620.57 \$ (348 361.48 \$ par chèque et 230 259.09 \$ en transfert électronique) ainsi que la liste des écritures de déboursés du compte salaire du mois de juin au montant de 94 650.77 \$ soient acceptés tels que présentés.

**ADOPTÉ**

**2024-188                    RÈGLEMENT D'EMPRUNT – RÉGIE INTERMUNICIPALE  
D'INCENDIE DE LA RÉGION D'EAST ANGUS**

Proposé par le conseiller Guillaume Landry

Appuyé par le conseiller Michel Champigny

À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

QUE la Ville accepte le règlement d'emprunt 2024-001 de la Régie intermunicipale d'incendie de la région d'East Angus autorisant l'achat et le financement d'un véhicule de service et décrétant un emprunt de 100 000 \$.

**ADOPTÉ**

**2024-189                    DÉROGATION MINEURE – LOT 6 583 031 (370, RUE SAINT-  
JEAN OUEST)**

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de Cécile Dumont Beaulieu qui est à l'effet d'autoriser une hauteur d'un garage détaché de 7,62 mètres au lieu 5.5 mètres.

CONSIDÉRANT que la demande a été étudiée par le CCU et que le comité recommande au conseil d'accepter la dérogation.

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la demande de dérogation mineure faite par Cécile Dumont Beaulieu soit acceptée telle que présentée.

**ADOPTÉ**

**2024-190                    PIIA – 82 ANGUS SUD**

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment visé est situé dans un secteur assujéti au Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), lors de la réunion du comité le 19 juin 2024, a étudié la demande de permis pour des travaux de façade, de modification du balcon et le changement de portes et fenêtres ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du CCU à l'émission du permis.

Proposé par le conseiller Michel Champigny

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le conseil autorise l'inspecteur à délivrer le permis de rénovation du bâtiment situé au 82, rue Angus Sud.

**ADOPTÉ**

**2024-191            PIIA – 70 ANGUS SUD**

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment visé est situé dans un secteur assujéti au Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), lors de la réunion du comité le 19 juin 2024, a étudié la demande de permis pour des travaux de façade, de modification du balcon et d'enlèvement de la toiture sur la 2e porte et modification de la porte en œil de bœuf ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du CCU à l'émission du permis.

Proposé par le conseiller Denis Gilbert  
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le conseil autorise l'inspecteur à délivrer le permis de rénovation du bâtiment situé au 70, rue Angus Sud. **ADOPTÉ**

**2024-192            PIIA – 186-192 SAINT-PIERRE**

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment visé est situé dans un secteur assujéti au Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), lors de la réunion du comité le 19 juin 2024, a étudié la demande de permis pour des travaux de modification de vitrine et peinture de l'immeuble ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du CCU à l'émission du permis.

Proposé par le conseiller Guillaume Landry  
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le conseil autorise l'inspecteur à délivrer le permis de rénovation du bâtiment situé au 186-192, rue Saint-Pierre. **ADOPTÉ**

**2024-193            CONTENEURS EN COURS AVANT – CPE FAFOUIN**

CONSIDÉRANT la demande du CPE Fafouin à l'effet d'autoriser des conteneurs de matières résiduelles en cours avant alors que le règlement stipule qu'ils doivent être en cours latérale ou arrière;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), lors de la réunion du comité le 19 juin 2024, a étudié la demande ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du CCU à l'acceptation.

Proposé par la conseillère Nicole Bernier  
Appuyé par le conseiller Guillaume Landry

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le conseil autorise CPE Fafouin à installer des conteneurs de matières résiduelles dans la cour avant conditionnellement à ce que les conteneurs soient du type semi-enfoui Urbain. **ADOPTÉ**

**2024-194                    DEMANDE À LA COMMISSION DE TOPONYMIE – ÉVÉLINA**

Proposé par le conseiller Michel Champigny  
Appuyé par le conseiller Dany Langlois  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la ville accepte le nom de Évéлина pour la rue privée située sur le lot 6 531 083 du cadastre du Québec tel qu'illustré au plan ci-joint et qu'une demande d'autorisation en ce sens soit acheminée à la Commission de toponymie aux fins d'approbation. **ADOPTÉ**

**2024-195                    STATIONNEMENT RÉSERVÉ – RUE SAINT-JACQUES**

Proposé par le conseiller Dany Langlois  
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QU'un stationnement réservé aux personnes handicapées soit installé sur la rue Saint-Jacques face à la bande de verdure située entre le stationnement du 185 Saint-Jacques et l'entrée asphaltée de l'église. **ADOPTÉ**

**2024-196                    ADJUDICATION DE CONTRAT – SÉCURIZONE**

Proposé par le conseiller Antoni Dumont  
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE la Ville adjudge le contrat de remplacement du système de contrôle d'accès à la station d'épuration des eaux par un système OpenPath sur le Cloud avec déverrouillage via cellulaire à SecuriZone / CTM pour un montant de 4 406 \$, excluant les taxes, conformément aux documents datés du 17 juin 2024. **ADOPTÉ**

**2024-197                    SALAIRES – ÉTUDIANTS ÉTÉ**

Proposé par le conseiller Dany Langlois  
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville fixe les taux horaires suivants pour les postes d'étudiants d'été à compter du 1<sup>er</sup> mai 2024 :

**Coordonnateur du Service d'Animation Estival**

Taux horaire : 20 \$

**Éducatrice spécialisée du Service d'Animation Estival**

Taux horaire : 23 \$

**Assistant-coordonnateur**

Taux horaire : 17,50 \$

**Employés du SAE. Préposé à la bibliothèque, préposé au BAT, autre**

Taux horaire :

1 <sup>re</sup> année : Salaire minimum + 0,50 \$	16.25 \$
2 <sup>e</sup> année : Salaire minimum + 0,75 \$	16.50 \$
3 <sup>e</sup> année : Salaire minimum + 1,00 \$	16.75 \$
4 <sup>e</sup> année : Salaire minimum + 1,25 \$	17.00 \$
5 <sup>e</sup> année : Salaire minimum + 1,50 \$	17.25 \$

### **Sauveteurs des piscines municipales**

Taux horaire :

Chef sauveteur 24.00 \$

Moniteur cours de natation 22.50 \$

Classe sauveteur national :

- 1<sup>re</sup> année : 16.50 \$
- 2<sup>e</sup> année 18.50 \$
- 3<sup>e</sup> année 20.50 \$
- 4<sup>e</sup> année 21.50 \$
- 5<sup>e</sup> année 22.50 \$
- 6<sup>e</sup> année 23.50 \$
- 7<sup>e</sup> année 24.50 \$

Classe croix ou médaille de bronze : 16.25 \$

**ADOPTÉ**

### **2024-198 EMBAUCHE – FRÉDÉRIK BOULET – JOURNALIER-OPÉRATEUR**

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville engage monsieur Frédéric Boulet, en date du 9 juillet 2024 à titre d'employé en probation à l'échelon 6 du poste journalier-opérateur de la convention collective en vigueur.

**ADOPTÉ**

### **2024-199 COMMANDITE – 40<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE BUMPER TO BUMPER**

Proposé par le conseiller Michel Champigny

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville commandite au niveau argent Bumper to Bumper pour son 40<sup>e</sup> anniversaire, un montant de 1000 \$.

QUE la Ville achète 6 billets supplémentaires pour le banquet du 16 novembre 2024 au coût de 40 \$ par billet.

Il est entendu que la dépense sera imputée au poste 02-1110-00-970. **ADOPTÉ**

### **2024-200 NOMINATION MAIRE SUPPLÉANT**

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par le conseiller Guillaume Landry

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le conseiller Dany Langlois soit nommé maire suppléant afin de siéger au conseil des maires de la MRC du Haut-Saint-François, et ce, jusqu'au 4 novembre 2024.

**ADOPTÉ**

### **2024-201 TOURNOI DE GOLF – VIRAGE SANTÉ MENTALE**

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par le conseiller Guillaume Landry

A l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville achète deux billets au coût de 100 \$ chacun pour le tournoi de golf de Virage Santé mentale, le 21 septembre 2024.

Il est entendu que la dépense sera imputée au poste 02-110-00-970. **ADOPTÉ**

**Le conseiller Michel Champigny quitte son siège, il est 19 h 13.**

**2024-202                    TOURNOI DE GOLF – NATALIE CHAMPIGNY**

Proposé par la conseillère Nicole Bernier  
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE la Ville achète un foursome au coût de 600 \$ pour le tournoi de golf Natalie Champigny, le 9 août 2024.

Il est entendu que la dépense sera imputée au poste 02-110-00-970.     **ADOPTÉ**

**Le conseiller Michel Champigny reprend son siège, il est 19 h 14.**

**Période de questions de l'assistance**

*Aucune question*

**2024-203                    LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par le conseiller Dany Langlois  
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE la séance soit levée. Il est 19 h 15.

**ADOPTÉ**

**Lyne Boulanger, mairesse  
Ville de East Angus**

**Bruno Poulin, greffier-trésorier  
Ville de East Angus**

En signant le procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions.

**Certificats de crédit disponibles**

Numéro	Nom
2024-187	Approbation des comptes
2024-188	Règlement d'emprunt – Régie intermunicipale d'incendie de la région d'East Angus
2024-190	PIIA – 82 Angus Sud
2024-191	PIIA – 70 Angus Sud
2024-192	PIIA – 186-192 Saint-Pierre
2024-196	Adjudication de contrat – Sécurizone
2024-197	Salaires – Étudiants Été
2024-198	Embauche – Frédérick Boulet – Journalier-opérateur
2024-199	Commandite – 40 <sup>e</sup> anniversaire Bumper to Bumper
2024-201	Tournoi de golf – Virage Santé mentale
2024-202	Tournoi de golf – Natalie Champigny